

Par e-mail : <https://www.lesoir.be/721483/article/2026-01-10/jet-yacht-et-investissements-fossiles-comment-la-fortune-des-ultra-riches>

Jet, yacht et investissements fossiles : comment la fortune des ultra-riches alimente le réchauffement climatique

Selon Oxfam, le 1 % le plus riche a déjà épuisé son budget carbone 2026. En Belgique comme ailleurs, les émissions des plus nantis – surtout liées aux investissements – dépassent largement celles des plus modestes.

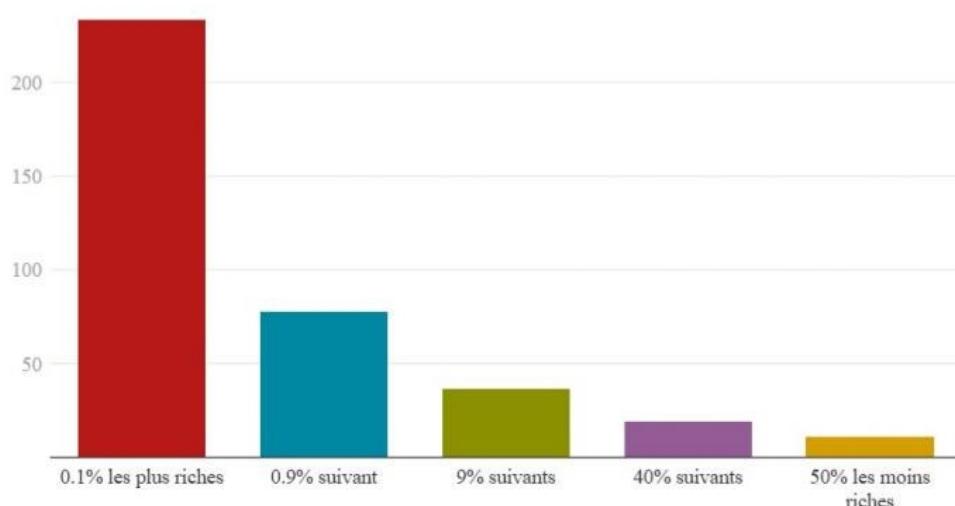
[Michel De Muelenaere](#) - 10/01/2026

Le 10 janvier prochain, dit Oxfam International, « le 1 % des plus riches de la planète aura épuisé son budget carbone pour 2026 ». Cela signifie que ces personnes les plus nanties commencent, dès ce samedi, à émettre plus de CO2 qu'elles ne le devraient si le monde voulait effectivement limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C au-delà de l'ère préindustrielle. Pour rester sous cette barre, affirme Oxfam, le 1 % des plus riches devrait réduire ses émissions de 97 % d'ici 2030.

L'empreinte carbone des Belges augmente fortement avec leurs revenus

Valeurs en tonnes de dioxyde de carbone émises par personne, chaque année.

■ 0.1% les plus riches ■ 0.9% suivant ■ 9% suivants ■ 40% suivants ■ 50% les moins riches



Source: Stockholm Environment Institute, données pour 2022

Ce n'est pas une découverte : globalement on le sait, plus on est riche, plus on pollue. Il y a certes des exceptions, mais en règle générale, les schémas de consommation ont tendance à être plus gourmands en matières, en énergie et en espace lorsqu'on appartient aux plus nantis. On prend plus l'avion, on possède des maisons et des voitures plus grandes, on consomme davantage de produits coûteux, souvent importés, généralement dispensables. « Les émissions liées à l'alimentation ; à l'énergie et au logement constituent la plus grande part des émissions dans le premier décile (les 10 % des revenus les moins élevés, NDLR) », précisait, en 2020, une étude de l'université d'Anvers, une des rares sur le sujet dans notre pays, « tandis que leur part diminue à mesure que l'on progresse dans l'échelle des revenus. »

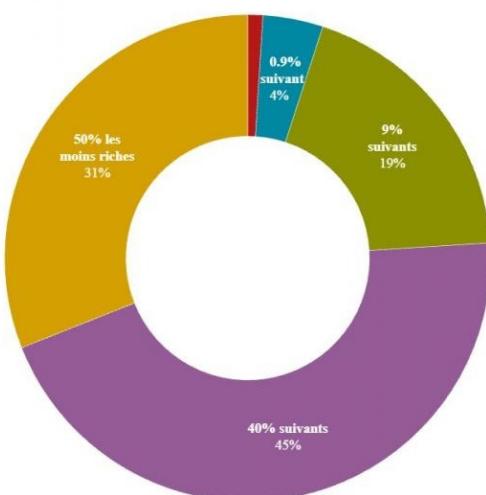
À lire aussi Climat : [les plus riches plombent l'empreinte carbone de la Belgique](#)

« A l'inverse, les émissions liées aux transports, aux biens et aux services représentent près de la moitié des dépenses de consommation » des ménages plus aisés, alors que leur part est faible chez les moins nantis. Et surtout : les plus riches détiennent plus d'épargne, laquelle est souvent investie par les organismes financiers dans des activités très émettrices de CO₂. A titre d'exemple, selon une étude du service Climat de l'administration fédérale, un tiers des banques belges continue de financer des activités liées au pétrole et au gaz. On peut même se poser des questions sur les fonds se réclamant de l'ISR (investissement socialement responsable). Sur 175 fonds (de placement ou d'assurance) analysés par l'ASBL Financité fin 2024, deux tiers avaient investi dans des entreprises actives dans les énergies fossiles. « L'essentiel des émissions totales imputables au 1 % le plus riche de la population mondiale provient de leurs investissements, plutôt que de leur consommation », confirmait l'économiste français Lucas Chancel dans un article publié dans la revue scientifique Nature.

Part de dioxyde de carbone émises par catégorie de revenu, en Belgique

En 2022

■ 0.1% les plus riches ■ 0.9% suivant ■ 9% suivants ■ 40% suivants ■ 50% les moins riches



Source: Stockholm Environment Institute

La Belgique n'est pas un cas particulier. Les études manquent pourtant sur la question. Ni la banque nationale, ni le Bureau du Plan, ni l'administration fédérale, ni l'Institut wallon de la statistique ne se sont penchés sur le sujet, bien qu'ils en affirment l'intérêt. Il faut donc se tourner vers des centres de recherche extérieurs – le Stockholm Environment Institute et la banque de données mondiale sur les inégalités – pour tenter d'y voir plus clair. Résultat, dit le premier : les émissions du 1 % des Belges les plus riches (plus de 143.000 euros de revenu total imposable net par an par ménage) oscillent selon la hauteur du patrimoine entre 233 et 77 tonnes de CO2 par an : bien au-dessus de la moyenne européenne pour ces catégories de revenus. A l'inverse, les émissions de la moitié la moins nantie de la population belge (moins de 40.000 euros annuels net en 2022, selon l'économiste Philippe Defeyt) dépassent tout juste 10 tonnes. Et si l'on regarde les 2 % les plus défavorisés, leur empreinte carbone en 2022 était d'environ 7 tonnes de CO2.

À lire aussi [Les 10% les plus riches responsables de deux tiers du réchauffement climatique](#)

Les chiffres de la « World inequality database » diffèrent quelque peu – le 1 % des plus riches n'émettrait « plus que » 109 tonnes de CO2 en 2019 – mais le rapport entre les moins pollueurs et ceux qui émettent le plus est d'environ de 1 à 10, voire de 1 à 20. Pour Oxfam, vu le « budget » mondial d'émission compatible avec l'objectif de 1,5 °C (17,8 milliards de tonnes de CO2, selon les calculs de l'ONU) et les 8,5 milliards d'humains, le budget carbone annuel pour un individu devrait être fixé à 2,1 tonnes de CO2.

Les données manquent en Belgique

Les chiffres sont à prendre avec des pincettes. « Nous ne disposons pas de données sur les empreintes carbone ventilées par catégorie de revenu pour la Belgique », précise-t-on au Bureau du Plan. « A notre connaissance, de telles données fiables et récentes n'existent pas pour l'instant. » Faute de moyens, soumis à des restrictions budgétaires et à l'augmentation de ses tâches, le Plan dit ne pas pouvoir travailler sur la question.

Une autre étude parue dans Nature en mai 2025 tapait sur le clou : « Les 10 % des personnes les plus riches de la planète sont responsables des deux tiers du réchauffement climatique depuis 1990. » Et le 1 % des plus fortunés a contribué 26 fois plus aux vagues de chaleur centennales, et 17 fois plus aux sécheresses en Amazonie.

À lire aussi Pas de pause pour les émissions de CO2

Avec la hausse des émissions mondiales de gaz à effet de serre qui se poursuit, les choses ne s'arrangent pas. « Depuis 1990 », relève Chancel, « les 50 % les plus modestes de la population mondiale n'ont été responsables que de 16 % de la croissance totale des émissions, tandis que le 1 % le plus riche a, à lui seul, contribué à 23 % de cette hausse. Alors que les émissions par habitant du 1 % le plus riche au niveau mondial ont augmenté depuis 1990, celles des groupes à faibles et moyens revenus au sein des pays riches ont, quant à elles, diminué. »

La raison ? Au cours des dernières décennies, les politiques climatiques ont souvent ciblé de manière disproportionnée les groupes à faibles revenus et faibles émetteurs, tout en laissant les forts émetteurs relativement épargnés, conclut l'économiste. Qui avance diverses pistes, dont une taxe carbone progressive accompagnée d'une redistribution de cash à la population ou un système de taxes prenant en compte le contenu carbone de l'épargne ou des investissements. « Les investisseurs disposent d'un large éventail d'options pour placer leur capital. Cette situation contraste fortement avec celle des consommateurs à faibles revenus, qui n'ont pas toujours, à court terme, d'alternatives à l'utilisation des combustibles fossiles, tout en devant s'acquitter des taxes carbone. »

À lire aussi [Les Etats-Unis tournent le dos à la diplomatie climatique de l'ONU](#)

Rappelant que 16 % des émissions mondiales sont le fait du 1 % des plus riches – plus que les deux tiers des plus pauvres – Oxfam plaide quant à lui pour une taxe sur les profits excessifs des entreprises fossiles, « l'interdiction ou la taxation punitive des biens de luxe à forte intensité carbone, comme les super-yachts et les jets privés » et une hausse des impôts « sur les revenus et la fortune des ultra-riches ».